



Création d'une nouvelle organisation chargée de construire une cybersécurité européenne

Dans la lignée de la mise en place du « Digital Single Market » et parce que les besoins en Cybersécurité sont de plus en plus criants dans tous les secteurs industriels, parce que les enjeux sociétaux et économiques sous-tendus à la Cybersécurité croissent de manière exponentielle, l'Europe est confrontée à l'urgence de la mise en place d'une stratégie industrielle cyber globale lui permettant de développer des solutions de confiance innovantes pour répondre à ces enjeux.

La mise en place d'un Partenariat Public-Privé contractuel (cPPP) est l'instrument permettant de développer une politique industrielle Européenne coordonnée visant à soutenir le développement de la compétitivité de l'industrie cyber européenne et à mettre en place une certaine autonomie européenne en matière de Cybersécurité. Les premières discussions relatives à la mise en place d'un PPP contractuel ont démarré en 2011 pour aboutir le 20 janvier 2016 au lancement des travaux constitutif préalables à la signature du contrat.

L'ECSO (European Cybersecurity Organisation) a été créée le 17 juin 2016 par EOS, Teletrust, l'Estonian Association for ICT et l'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) en vue de la mise en place de ce cPPP. Cette association regroupe plus de 50 membres fondateurs représentatifs du tissu européen de l'industrie, PME, utilisateurs, instituts de recherche et représentants institutionnels des états membres. L'ECSO a signé avec la Commission Européenne le 5 juillet 2016 au Parlement Européen à Strasbourg le contrat du PPP en présence du Commissaire Européen G. Oettinger du Vice President Européen A. Ansip, dont les objectifs sont les suivants :

- soutenir le développement du marché, de l'emploi et de la création de valeur en Europe,
- favoriser le développement de l'industrie de la cybersécurité en Europe en créant un écosystème cyber à l'échelle européenne, en développant les compétences et les entreprises spécialisées en cybersécurité avec un effort particulier sur les PME, les start-ups et les entreprises à forte croissance;
- accélérer les processus d'innovation et réduire les délais de mise sur le marché des solutions de cybersécurité innovantes. Développer et piloter la mise sur le marché de solutions technologiques et de services cyber dans un écosystème européen,
- encourager l'adoption des solutions et des services de confiance là où l'Europe fait face à de forts enjeux sociétaux et économiques (exemple santé, énergie, transports, sécurité intérieure, ICT industrie 4.0...),
- mobiliser les ressources publiques et privées pour contribuer au développement et à la mise en œuvre des politiques de cybersécurité européennes, des règlements et des normes.
- augmenter la prise de conscience et démontrer la valeur des solutions de cybersécurité pour les entreprises (y compris les décideurs) et le secteur public afin d'en accélérer l'adoption.

De par ses objectifs et ses ambitions, le cPPP cyber n'est pas un PPP classique car il ne se limite pas aux sujets de recherche et d'innovation même si l'ECSO soutiendra également la définition du SRIA (Strategic Research & Innovation Agenda) qui permettra de proposer à la Commission Européenne

des orientations pour les financements européens en matière de cybersécurité dans le cadre du programme H2020 avec un budget estimé de plus de 400M€ sur 4 ans.

L'ECSO et le PPP matérialisent ainsi la prise de conscience générale des enjeux en matière de Cybersécurité auxquels l'Europe est confrontée et ils lui permettront de se doter des instruments nécessaires pour les adresser.

Alexis Caurette

Vice-Président - Alliance pour la confiance numérique
Global Director – Atos Cybersecurity